

Site: Portail de formation à distance de l'Office français de la biodiversité

Cours: MOOC Trame verte et bleue (MOOC TVB)

Glossaire: Glossaire

A

Agence de l'eau

Établissements publics sous tutelle du ministère chargé de l'écologie, les agences de l'eau mettent en œuvre, dans les sept bassins hydrographiques métropolitains, les objectifs et les dispositions des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE, plans de gestion français de la directive cadre sur l'eau et leur déclinaison locale, les SAGE), en favorisant une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'alimentation en eau potable, la régulation des crues et le développement durable des activités économiques (article L213-8-1 Code de l'environnement ; Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 – article 82).

Agence régionale de la biodiversité

La loi pour la biodiversité de 2016 permet aux Régions, conjointement avec l'Office français de la biodiversité (OFB), de mettre en place des agences régionales de la biodiversité. Elles ont vocation à accompagner les territoires dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité.

Agriculture biologique

L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants. Elle est donc favorable à la biodiversité puisqu'elle limite les pesticides et qu'elle va favoriser les auxiliaires des cultures (insectes mangeurs de pucerons, oiseaux mangeant des chenilles, prédateurs mangeant des campagnols...) notamment par une organisation de l'exploitation instaurant plus de haies, bandes enherbées... Source : agriculture.gouv.fr/lagriculture-biologique-1

Agriculture intensive

Système de production agricole caractérisé par l'usage important d'intrants, et cherchant à maximiser la production par rapport aux facteurs de production, qu'il s'agisse de la main d'œuvre, du sol ou des autres moyens de production (matériel, intrants divers). Elle est parfois également appelée agriculture productiviste. Elle repose généralement sur l'usage optimum d'engrais chimiques, de traitements herbicides, de fongicides, d'insecticides, de régulateurs de croissance, de pesticides...- Antonyme : Agriculture extensive.

Agriculture raisonnée

La notion d'agriculture raisonnée est définie par le Décret n° 2002-631 du 25 avril 2002 relatif à la qualification des exploitations agricoles au titre de l'agriculture raisonnée comme suit :

Les modes de production raisonnés en agriculture consistent en la mise en œuvre, par l'exploitant agricole sur l'ensemble de son exploitation dans une approche globale de celle-ci, de moyens techniques et de pratiques agricoles conformes aux exigences du référentiel de l'agriculture raisonnée.

Le référentiel porte notamment sur le respect de l'environnement. Sur ce sujet, ses exigences concernent les points suivants (qui peuvent donc être favorables à la Trame verte et bleue puisque cela invite à des pratiques moins "hostiles" pour l'environnement) :

- la maîtrise des intrants agricoles ainsi que des effluents et des déchets produits par l'exploitation ;
- l'équilibre de la fertilisation des cultures ;
- la mise en œuvre de pratiques culturales permettant la préservation des sols et limitant les risques de pollutions ;
- la participation à une gestion économe et équilibrée des ressources en eau ;
- la contribution de l'exploitation à la protection des paysages et de la diversité biologique, comme la conservation des éléments semi-naturels du paysages(haies, arbres isolés, mares, etc).

Agroécologie

Façon de concevoir des systèmes de production qui remet la biodiversité et les processus écologiques au cœur de l'agriculture et de la production à travers la valorisation de services écosystémiques. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : limiter les pesticides, réduire les émissions de gaz à effet de serre, etc.) et à préserver les ressources naturelles. En mettant au centre les fonctionnalités des milieux, elle constitue un levier essentiel pour reconquérir la biodiversité dans les espaces agricoles et répondre à d'autres enjeux environnementaux comme la qualité de l'eau.

Alevin

Jeune poisson sorti de son œuf mais vivant encore des réserves de son sac vitellin ou tout au moins n'ayant pas encore acquis les formes de l'adulte. (On les utilise pour repeupler les étangs, les rivières ou pour commencer un élevage.)

Andain

Bande de branchages et/ou de pierres installés pour diversifier les habitats et favoriser la fréquentation et le passage de la faune sauvage notamment sur un éco-pont.

Anthropophonie

Ensemble des sons produits par une activité humaine (voix, musique, bruits d'objets manipulés par l'homme, etc.)

Appel à projets

Un appel à projet, désigné aussi par appel à manifestation d'intérêt (AMI), est un mécanisme mis en place par un financeur pour l'attribution d'une subvention. Le financeur définit une problématique et un cadre et les candidats au financement sont invités à présenter un projet s'inscrivant dans ce cadre et définissent librement le contenu de leur projet.

Aquifère

Formation géologique, continue ou discontinue, contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable. L'aquifère est constituée de roches perméables (formations poreuses ou fissurées) et est capable de restituer l'eau naturellement ou par exploitation (drainage, pompage,...).

Arbre bio

Arbre conservé sur pied pour son intérêt écologique.

Arrêté de protection de biotope et des habitats naturels

L'arrêté de protection de biotope et des habitats naturels ou APB, parfois dit « arrêté de biotope », est pris par un préfet pour protéger un habitat naturel, ou un biotope, abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées. Il s'appuie sur des inventaires naturalistes (inventaires floristiques, faunistiques et écologiques ; ZNIEFF notamment) et (depuis qu'ils sont disponibles) sur des référentiels comme Corine Biotopes. Des sites d'intérêt géologique peuvent également être protégés au titre de ces dispositions réglementaires. L'APB est défini par les articles R.411-15 et suivants du code de l'environnement.

Ascenseur à poisson

Il assure un franchissement « assisté » du poisson : - soit mécaniquement soit hydrauliquement. Il est mis en place sur des barrages présentant un espace disponible réduit et/ou une forte hauteur de chute (> 8 - 10 m). C'est un ouvrage qui permet de restaurer la continuité écologique des cours d'eau.

Autoépuration

Désigne l'ensemble des processus permettant à un sol ou à un écosystème aquatique équilibré de transformer ou d'éliminer les substances qui lui sont apportées (pollution), sans intervention extérieure. Elle est due soit à des phénomènes physico-chimiques (filtration, oxydation, adsorption sur des particules) soit à l'action d'organismes qui vivent dans le milieu (bactéries, champignons, protozoaires, algues, plantes...) et qui « consomment » cette pollution.

B

Bande enherbée

Plus ou moins large, c'est un dispositif agro-paysager longeant les cours d'eau, les bords de parcelles ou installées transversalement à la pente. Les bandes enherbées permettent de rendre des services écosystémiques variés comme favoriser l'infiltration de l'eau avant l'arrivée au cours d'eau et donc limiter la pollution directe par des pesticides, aider à la dépollution de l'eau, retenir les particules de sol arrachées par la pluie et donc retenir la terre en cas d'érosion, assurer un habitat à des parasites ou prédateurs des ravageurs des cultures...

Banquette

Elle correspond à l'espace réservé ou aménagé au pied des parois latérales à l'intérieur d'un ouvrage hydraulique afin de permettre le passage à pied sec de cet ouvrage par la faune terrestre. Cet espace, relié aux berges du cours d'eau situées de part et d'autre de l'ouvrage, peut être constitué de matériaux naturels ou artificiels.

Bassin hydrographique

Bassin versant de grande taille, ensemble du territoire d'un pays drainé par un réseau de cours d'eau et de leurs affluents se déversant vers la mer par une seule embouchure, estuaire ou delta. Les limites d'un bassin hydrographique sont constituées par les lignes de partage des eaux superficielles, déterminées par l'hydrographie de la zone de drainage.

Bief

Il renvoie à plusieurs acceptions ayant toutes trait à l'hydrologie ou à l'hydraulique. Il désigne notamment le canal de dérivation, ou canal d'amenée, conduisant l'eau sur ou sous la roue d'un moteur hydraulique comme celui d'un moulin, ou dans une turbine. Cela a pour conséquence de dévier pour grande partie le débit depuis le cours d'eau principal. Les travaux de restauration de la continuité écologique conduisent généralement, notamment quand le moulin n'est plus utilisé, à renvoyer le débit dans le cours d'eau principal.

Biodiversité

Terme utilisé pour décrire le nombre, la variété et la variabilité du vivant, elle généralement considérée à trois niveaux d'organisation : - les individus et populations (patrimoine génétique), - les espèces (ou taxons), - les écosystèmes et paysages. Le concept de biodiversité est défini par la Convention sur la diversité biologique comme : « la variabilité des êtres vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie : cela comprend la diversité au sein des espèces, ainsi que celle des écosystèmes » (art. 2). La biodiversité n'est pas qu'une question de nombre mais aussi de différence (composition, diversité).
Corrélat : diversité.

Biomasse

Quantité totale de matière (masse) de toutes les espèces vivantes présentes dans un milieu naturel donné.

Biophonie

Ensemble des sons produits par les organismes vivants.

Bocage

Désigne une région rurale où les champs cultivés et les prés sont enclos par des haies ou des alignements plus ou moins continus d'arbres et arbustes sauvages ou fruitiers (qui peuvent être ou non sur des levées de terre ou talus). Cette végétation haute de 1 à 20 mètres marque généralement les limites de parcelles qui sont de tailles inégales et de formes différentes. Il est souvent caractérisé par un réseau hydraulique de fossés et de mares. Des formes bocagères se sont développées sous différentes latitudes et époques.

Brame

Cri de rut du cerf ou du daim.

Bras mort

Partie relictuelle d'un ancien méandre ou d'un chenal qui a été isolé d'un fleuve ou d'un delta. Selon son âge, la saison et le contexte météorologique, il peut être encore en eau ou asséché.

C

Cahier des charges

Parfois abrégé en CDC, le cahier des charges est un document qui doit être respecté lors de la conception d'un projet.

Capitale française de la biodiversité

Depuis 2010, le concours Capitale française de la biodiversité identifie, valorise et diffuse les meilleures actions réalisées par des communes et intercommunalités françaises en faveur de la biodiversité. Depuis 2019, il complète le dispositif de reconnaissance « Territoires engagés pour la nature » qui reconnaît l'engagement pour l'avenir des communes et intercommunalités dans les régions qui animent ce dispositif national. En savoir plus : <http://www.capitale-biodiversite.fr/>

Changement climatique

Le changement climatique, ou dérèglement climatique, correspond à une modification durable (de la décennie au million d'années) des paramètres statistiques (paramètres moyens, variabilité) du climat global de la Terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la Terre, à des influences extérieures ou, plus récemment, aux activités humaines. En 2011, le ministère en charge de l'environnement a porté l'élaboration d'un Plan national d'adaptation au changement climatique. Mais il n'y a pas que l'espèce humaine qui y est soumise : la rapidité du changement climatique actuellement observé en fait une cause importante de l'érosion de la biodiversité, certaines espèces n'ayant pas le temps de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques

Chemin creux

Aussi appelé chemin de service sur le cadastre est un chemin dans le langage courant ou sentier situé entre deux talus en général plantés d'arbres formant des haies. C'était la voie traditionnelle de circulation dans certains paysages de bocage notamment bretons. Ils relient les parcelles agricoles aux villages, hameaux et fermes.

Chemin de moindre coût

Pour aller d'un réservoir à un autre, une espèce emprunte le chemin qui lui offre le moins de résistance, le plus perméable pour elle, mais aussi le plus court : c'est le chemin de moindre coût.

Code de l'environnement

Code regroupant en droit français les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit de l'environnement. Il comporte sept livres : Dispositions communes, Milieux physiques, Espaces naturels (où l'on retrouve les dispositions sur la Trame verte et bleue), Faune et flore, Prévention des pollutions, des risques, et des nuisances, Dispositions applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis et Futuna, dans les terres australes et antarctiques françaises et à Mayotte, Protection de l'environnement en Antarctique. Y accéder : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220>

Code de l'urbanisme

Code regroupant en droit français les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit de l'urbanisme. Y accéder : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074075>

Collectivité territoriale

Elles sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis. Elles sont autonomes et gérées par des conseils ou assemblées délibérantes élus au suffrage universel direct. Leurs compétences sont définies par la loi. Sont définies comme telles : les communes ; les départements auxquels s'ajoutent les cinq départements d'outre-mer (Dom) ; les régions auxquelles s'ajoutent également cinq régions d'outre-mer ; les collectivités à statut particulier ; les collectivités d'outre-mer (Com).

Communauté de communes

C'est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Une communauté de communes a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle est une échelle plus pertinente que la commune pour l'identification d'une Trame verte et bleue.

Communauté d'agglomération

C'est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes de plus de 15 000 habitants. Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

Commune

C'est la plus petite subdivision administrative française mais c'est aussi la plus ancienne (1789). La commune élabore son document d'urbanisme (PLU : plan local d'urbanisme) qui est l'un des outils pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue.

Concertation

Pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées.

Conservatoire d'espaces naturels (CEN)

Les Conservatoire d'espaces naturels (CEN) sont des structures associatives créées au milieu des années 1970 pour gérer et protéger des espaces naturels ou semi-naturels. Il s'agit d'associations de protection de la nature, participant à la gestion et la protection de la biodiversité et des espaces naturels de France. Leur action repose sur la maîtrise foncière et d'usage de sites naturels.

Continuités écologiques

Les continuités écologiques constituant la Trame verte et bleue comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (articles L.371-1 et R.371-19 du code de l'environnement). Sur les cours d'eau, la notion de continuité écologique est introduite en 2000 par la directive cadre sur l'eau. Elle est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques (connexions, notamment latérales, et conditions hydrologiques favorables). La protection et la restauration des continuités écologiques est inscrite dans le code de l'urbanisme.

Contrat vert et bleu

Les Contrats verts et bleus développés et cofinancés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sont des projets opérationnels qui contribuent à réfléchir le développement d'un territoire articulant la biodiversité et l'aménagement pour conserver les fonctionnalités écologiques du paysage. Ils bénéficient de subventions européennes. Ils permettent par exemple de maintenir ou restaurer les corridors de déplacement de la faune entre milieux naturels.

Convention de Ramsar

La Convention sur les zones humides, aussi appelée Convention de Ramsar, est le traité intergouvernemental qui sert de cadre à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. La Convention a été adoptée dans la ville iranienne de Ramsar, en 1971, et est entrée en vigueur en 1975. Depuis, près de 90% des États Membres de l'ONU, de toutes les régions géographiques du monde, sont devenus « Parties contractantes ». En savoir plus : <https://www.ramsar.org>

Corridor écologique

Il assure des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement permettant l'accomplissement de leur cycle de vie. Il peut être linéaire, discontinu ou paysager. Il inclut des espaces naturels ou semi-naturels ainsi que les formations végétales linéaires ou ponctuelles permettant de relier les réservoirs de biodiversité, et les couvertures végétales permanentes le long des cours d'eau mentionnées au I de l'article L. 211-14 du code de l'environnement (article L. 371-1 II et R. 371-19 III du code de l'environnement).

Cours d'eau

Tout chenal superficiel ou souterrain dans lequel s'écoule un flux d'eau continu ou temporaire. Il en existe différents types : la rigole, le ru ou ruisseau, le ruisseau, le torrent, la rivière, le fleuve. Les cours d'eau, parties de cours d'eau et canaux classés au titre de l'article L. 214-17 du code de l'environnement et les autres cours d'eau, parties de cours d'eau et canaux importants pour la préservation de la biodiversité constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

CPIE

Les Centres permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) sont des associations qui coopèrent et agissent au quotidien avec les habitants et l'ensemble des acteurs en territoire pour un monde plus écologique et solidaire.

Crapauduc

Aussi appelé batrachoduc, c'est un passage à petite faune inférieur (écoduc) destiné à relier deux zones entre elles pour que les amphibiens puissent circuler de l'une à l'autre, généralement en passant sous un obstacle (mur, route, autoroute ou voie ferrée).

Crue

Période de hautes eaux, de durée plus ou moins longue, consécutive à des averses plus ou moins importantes.

Cycle de vie

Aussi appelé cycle de développement, il s'agit de la période pendant laquelle se déroule une succession de phases qui composent la vie complète d'un organisme vivant. Ces phases intègrent la naissance (la germination chez les plantes), la croissance, l'alimentation, la reproduction, et enfin la mort.

Cycle sylvicole

Cycle de développement de la forêt issu de l'entretien et de l'exploitation forestière (sylviculture), donc différent et plus court que le cycle d'évolution naturelle d'une forêt non gérée (nommé cycle sylvigénétique).

D

DDT (ou DDTM quand le département est sur une façade maritime)

La Direction départementale des territoires (DDT) est un service déconcentré de l'État français créé au 1er janvier 2010, prenant la forme d'une direction départementale interministérielle, placée sous l'autorité du préfet de département, mais dépendant hiérarchiquement des Services du Premier Ministre.

Déforestation

La déforestation est le phénomène de régression durable des surfaces couvertes de forêts, qu'il soit d'origine anthropique ou naturelle. Si une forêt repousse après une coupe, une attaque d'insectes xylophages ou un feu, on ne parle pas de déforestation. Le phénomène de déforestation est souvent évoqué en lien avec celui de dégradation (fonctionnelle ou biologique) de la forêt. La perte de couvert forestier fait référence à la perte de surface forestière brute, elle est souvent observée par satellite. Elle résulte des actions de déboisement puis de défrichement, liées à l'extension des terres agricoles, à l'exploitation des ressources minières du sous-sol, à des travaux d'infrastructures tels que barrage hydroélectrique ou route, à l'urbanisation, voire à l'exploitation excessive ou anarchique de certaines essences forestières.

Dendro-microhabitat

Type de micro-habitat associé spécifiquement à la structure normale ou pathologique d'un arbre (cavités, fentes, soulèvement d'écorces...).

Département

Le Département est une circonscription administrative de l'État où le Préfet représente les différentes administrations de l'État au niveau territorial. C'est aussi un type de collectivité territoriale gérée par un Conseil départemental. Les cantons sont les circonscriptions qui servent de cadre à l'élection des Conseils départementaux. Les Départements sont en charge de la gestion des routes départementales et des Espaces naturels sensibles, ils jouent donc un rôle particulier dans la mise en oeuvre de la Trame verte et bleue.

Déprise agricole

La déprise est la diminution de l'intensité ou de l'extension d'une activité socio-économique dont les effets sont perceptibles dans l'occupation humaine de l'espace : déclin démographique et ses conséquences, paysages d'abandon, équipements obsolètes, etc.. Dans l'agriculture, il se traduit par l'abandon des terres ou la sous-utilisation de certaines parcelles (déprise agricole). Les friches, agricoles ou urbaines, sont les paysages caractéristiques de la déprise.

Directive Habitat

La Directive "Habitats Faune Flore" (DHFF) est une Directive européenne destinée à la protection des milieux et des espèces "remarquables". Appellation courante de la Directive 92/43/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Ce texte est la fondation juridique du réseau Natura 2000. Il prévoit notamment la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC), ainsi que la protection d'espèces sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Document d'urbanisme

Ils visent à planifier et organiser l'urbanisation et l'aménagement d'un territoire. Ils peuvent être élaborés à l'échelle d'un bassin de vie, d'une agglomération, d'une intercommunalité, d'une commune. Il s'agit par exemple des Plans locaux d'urbanisme (PLU), des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), des Plans d'occupation des sols (POS), des cartes communales ou des Schémas de cohérence territoriale (Scot).

Domaine vital

Aire où un animal vit ordinairement et qui suffit à répondre à ses besoins primaires. On peut en parler à l'échelle d'un individu moyen, d'un couple type ou éventuellement d'une population au sein d'une métapopulation, pour tout ou partie de son cycle de vie (il doit donc être défini pour un intervalle de temps donné (saison, année, ou durée de vie).

DREAL

Les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL, ou DEAL dans les départements et régions d'outre-mer) sont des services déconcentrés de l'État français.

DRIEE Île-de-France

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) est spécifique à l'Île-de-France.

É

Éclairiment

C'est une grandeur indiquant la quantité de lumière reçue par une surface donnée. Il s'agit donc du flux lumineux rapporté à l'aire d'une surface, généralement celle qui reçoit la lumière. Il est exprimé en lux (équivalent à des lumen/m²) et se mesure à l'aide d'un Luxmètre. Par exemple on peut mesurer son niveau sur la berge d'un cours d'eau ou sur un trottoir.

Écoduc

Terme générique pour désigner un passage permettant à la faune de traverser une infrastructure de type route ou voie ferrée. Pour certain acteurs de terrains, il désigne spécifiquement un passage à faune inférieur, de type dalot ou buse, à la différence d'un écopont qui est forcément un passage supérieur. Un dalot est un ouvrage hydraulique généralement sous la forme d'un cadre en béton qui permet le transit des eaux sous une infrastructure. Une buse a le même usage mais est généralement de forme ronde ou ovale : selon son diamètre, elle peut être en béton ou en métal par exemple.

Écologie

Du grec *oikos* maison et *logos* science. Science qui étudie les milieux où vivent les êtres vivants, ainsi que les rapports entre ces êtres vivants et avec leur milieu.

Écologie acoustique

Étude de la relation entre les organismes vivants et leur environnement sonore.

Écopaysage

Il correspond à une combinaison de motifs paysagers (haies, forêts, prairies...), que l'on retrouve de façon régulière sur un territoire qu'elle contribue donc à structurer, fondant sa singularité.

Écopont

Ouvrage supérieur de grande dimension (> 20 m) construit au-dessus d'une infrastructure linéaire de transport (route/autoroute, voie ferrée, canal) et aménagé spécifiquement pour rétablir la transparence écologique interrompue par le passage de l'infrastructure. Il s'agit d'ouvrages supportant une couche de terre qui leur permet d'être végétalisés. Ils maintiennent ainsi une connectivité maximale avec les habitats situés de part et d'autre de l'ouvrage et assurent le passage de nombreuses espèces animales.

Écosystème

Ensemble de la communauté vivante (biocénose) et de son milieu physico-chimique (biotope), incluant un compartiment de production primaire (basé généralement sur la photosynthèse d'origine végétale). L'écosystème est considéré comme unité fonctionnelle de relations complémentaires et de transfert et de circulation de matière et d'énergie (ex.: champ de maïs, forêt caducifoliée, une cavité d'arbre, une mare). Les habitats naturels sont des écosystèmes. La notion d'habitat porte une connotation plus descriptive et plus précise qu'écosystème.

E

Effondrement (des populations)

Diminution drastique, parfois sur un temps court, du nombre d'individus ou de l'aire de répartition d'une espèce. Généralement il s'agit de la première étape pouvant mener à l'extinction d'une espèce. Actuellement, de nombreuses espèces, y compris celles qualifiées jusqu'ici de communes, subissent des effondrements de leurs populations (insectes, oiseaux), sous l'effet des activités humaines (urbanisation, agriculture intensive, pollutions, ...).

Endémique

Espèce naturellement restreinte à la zone géographique considérée. Cette notion est donc dépendante de la zone considérée : d'un continent, d'un pays, d'une zone biogéographique, d'une île... Dans l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), cette notion est considérée par rapport aux limites administratives de la France (métropole, DOM, COM).

Enquête publique

Lorsque les communes réalisent des aménagements, des ouvrages ou des travaux, qui, en raison de leur nature, sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement ou qu'une réserve naturelle est prévue, ces opérations sont soumises à enquête publique. Cette enquête a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers, et de recueillir l'avis du public sur ces opérations afin de permettre à la personne publique de disposer des éléments nécessaires à son information.

Entomofaune

Partie de la faune constituée par les insectes. Elle désigne la totalité de la population d'insectes présents dans un milieu.

Espace naturel sensible (ENS)

Ils ont été institués par la loi du 31 décembre 1976. Il s'agit d'espaces « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ». Ils font partie des aires protégées de France. Leur acquisition et gestion est une compétence des Départements qui participent ainsi à la préservation de près de 200 000 hectares de nature.

Espèce

Groupe de base de la classification des êtres vivants. Pour les animaux actuels, elle peut être définie comme l'ensemble des individus interféconds, c'est-à-dire capable de se reproduire entre eux et de s'assurer une descendance. Elle est désignée par son nom de genre puis son nom d'espèce (ex. *Canis lupus* pour le loup).

Espèce exotique envahissante (EEE)

Synonyme de "espèce invasive". Espèce introduite par l'Homme (de manière volontaire ou fortuite) originaire d'un autre écosystème dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives. C'est une des principales causes de diminution de la biodiversité.

Espèce généraliste

Une espèce généraliste est en mesure de prospérer dans un grand nombre de conditions environnementales et peut faire usage d'une grande variété de ressources (par exemple, un animal omnivore avec un régime alimentaire diversifié ou un animal opportuniste qui adapte son régime alimentaire aux ressources immédiatement disponibles).- Antonyme : Espèce spécialiste.

Espèce remarquable

Une espèce remarquable fait partie des espèces retenues par certaines méthodes d'inventaire naturaliste et d'évaluation environnementale. Elles sont considérées comme remarquables pour la biodiversité, ou menacées et jugées importantes pour et dans l'écosystème ou particulièrement représentatives d'un habitat naturel ou de l'état de l'écosystème.

Espèce spécialiste

Une espèce spécialiste, au contraire des espèces généralistes, ne peut s'épanouir que dans une gamme étroite de conditions environnementales ou d'alimentation.- Antonyme : Espèce généraliste.

É

Étang

Étendue d'eau douce ou salée stagnante, naturelle ou artificielle, généralement de dimensions et de profondeur (entre 5 et 10 m) plus faibles qu'un lac.

E

Extinction (d'espèce)

L'extinction d'une espèce animale ou végétale, que ce soit à l'échelle mondiale ou régionale résulte du constat de la disparition de tout individu sauvage dans la zone concernée. Lorsqu'une espèce ne compte plus aucun individu à l'état sauvage mais que des individus existent néanmoins en captivité, l'espèce est dite "éteinte dans la nature". Lorsque les individus n'ont disparu qu'à l'échelle d'une région géographique, on parlera d'extinction régionale (espèce éteinte, ou disparue, en France par exemple).

Extinction nocturne

Pratique mise en œuvre par les collectivités consistant à éteindre l'éclairage public une partie de la nuit lorsque son utilité est nulle ou presque nulle. Elle peut être spatialement totale (toute la commune) ou partielle (maintien de l'éclairage sur certains axes routiers ou certains quartiers dans le centre-bourg par exemple) et temporellement totale (toutes les nuits de l'année) ou partielle (éclairage maintenu le week-end ou lors de festivités par exemple).

F

Fragmentation

La notion de fragmentation ou de morcellement englobe tout phénomène artificiel de morcellement de l'espace, qui peut ou pourrait empêcher une ou plusieurs espèces de se déplacer comme elles le devraient et le pourraient en l'absence de facteur de fragmentation.

Frayère

Zone où une espèce aquatique se reproduit.

Futaie irrégulière

Elle se caractérise par un peuplement d'arbres présentant tous les stades d'évolution, du semis à la vieille futaie. Ce mélange peut être plus ou moins équilibré dans les différentes classes d'âge et de diamètre. Une gestion de ce type offre une production constante, grâce à un renouvellement régulier du peuplement lié à la présence d'arbres de tous âges. Les travaux sylvicoles effectués participent au renouvellement et au maintien de l'état boisé dans le temps. Ils offrent une unité paysagère pérenne et garantissent la conservation de la biodiversité locale.

G

GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée depuis le 1er janvier 2018 aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018.

Géomatique

Le mot « géomatique » est issu de la contraction des termes géographie et informatique. Il regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques.

Gestion différenciée

Mode de gestion des espaces verts consistant à adapter la gestion des espaces (en termes par exemple de fréquence de tontes et de taille) selon leur localisation, leur caractéristique et leur usage.

Grau

Chenal faisant communiquer un étang côtier avec la mer, sur la côte du Languedoc.

Grenelle de l'environnement

Le Grenelle de l'environnement est un ensemble de rencontres politiques organisées en France en septembre et décembre 2007, visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable. Cela a notamment concerné la préservation et la restauration de la biodiversité par la mise en place d'une Trame verte et bleue et de schémas régionaux de cohérence écologique.

H

Habitat

Un habitat d'espèce correspond au milieu de vie de l'espèce (zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de chasse ...). Il peut comprendre plusieurs habitats naturels. Par habitat naturel, on entend un ensemble indissociable avec : - une faune, avec des espèces ayant tout ou partie de leurs diverses activités vitales sur l'espace considéré ; - une végétation (herbacée, arbustive et arborescente) ; - un compartiment stationnel (conditions climatiques, sols et matériau parental et leurs propriétés physico-chimiques). Un habitat ne se réduit pas à la seule végétation. Mais celle-ci, par son caractère intégrateur (synthétisant les conditions de milieu et de fonctionnement du système) est considérée comme un bon indicateur et permet de déterminer l'habitat. (source : Rameau et al., 1998).

Haie

Milieu arboré linéaire comportant généralement un petit talus avec des plantes herbacées surmonté par des plantes ligneuses et arbustes, destiné à délimiter deux surfaces contiguës d'agriculture ou d'élevage ou à couper le vent.

Halieutique

Qui relève de la pêche.

Halo lumineux

Le halo lumineux renvoie, dans le contexte de l'environnement nocturne, au phénomène optique de halo créé par la diffusion de la lumière émise par une ou plusieurs sources artificielles dans une atmosphère chargée en molécules d'eau et/ou en particules en suspension. Ces particules font obstacle au trajet normalement rectiligne des photons. Ceux-ci sont déviés et renvoyés vers les autres particules environnantes, ce qui crée une impression d'atmosphère opalescente ou cotonneuse autour des luminaires. L'expression « halo lumineux » peut décrire le halo produit autour d'une seule lampe, mais elle peut aussi évoquer le halo urbain, qui est la lueur diffuse qui surplombe et entoure maintenant la plupart des villes et agglomérations.

Herbicide

Du latin *herba* ("herbe") et de *-cida*, ou *caedo* (« frapper, tuer »). Substance dont l'activité sur le métabolisme des plantes entraîne leur mort.

Hibernation

Ensemble des phénomènes physiologiques induisant une hypothermie régulée et un ralentissement du métabolisme chez les êtres vivants à l'arrivée de la saison froide (ou de la saison sèche) et leur permettent d'y faire face en dépit de la rareté de l'eau et/ou des aliments.

Horloge astronomique

Horloge électronique qui calcule en tout instant la position du soleil et détermine en conséquence l'allumage et l'extinction de l'éclairage public. Pour ce faire, ce matériel est installé dans les armoires électriques régulant l'éclairage public.

Hydromorphe

Désigne un sol qui montre des marques physiques de saturation régulière en eau, généralement durant l'hiver.

Hygrophile

Qui se développe au niveau de sols humides en période de végétation.

↑

Îlot de chaleur ou de fraîcheur

L'augmentation des températures en été provoque dans les secteurs les moins végétalisés et les plus urbanisés un phénomène d'îlot de chaleur urbain. Pour lutter contre ce phénomène, des aménagements permettent de créer a contrario des îlots de fraîcheur par le maintien ou la création d'espaces verts irrigués, de noues végétalisées ou de points d'eau.

Îlot de sénescence

En forêt, zone volontairement laissée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement complet des arbres (chablis) et poursuite du cycle sylvigénétique (germination de graines en place etc).

I

Infrastructure agro-écologique (IAE)

Dans les paysages agricoles, les infrastructures agroécologiques (IAE) sont des habitats semi-naturels qui ne reçoivent ni fertilisants ni pesticides et sont gérés de manière extensive. Elles fournissent de nombreux services écosystémiques et aménités en termes de paysage, de protection du sol, de l'eau et de l'air, de biotopes favorables à la survie et pour la reproduction de nombreuses espèces (dont auxiliaires de l'agriculture).

Extraits de Jean-Pierre Sarthou. 2016. Infrastructure agroécologique : Définition. [Dictionnaire d'Agroécologie](#) :

"Une « infrastructure agroécologique » (IAE) correspond à tout habitat d'un agroécosystème dans ou autour duquel se développe une végétation spontanée essentiellement composée d'espèces bisannuelles, pluriannuelles ou pérennes, ou un couvert semé dit «de service» et intentionnellement non récolté. Elle peut avoir diverses formes : (i) linéaire (alignements d'arbres et leurs bandes herbeuses, lisières forestières, haies, talus, murets, bords de fossé, de ruisseaux...); (ii) surfacique (prairies inondables, prés-vergers, parcours, friches, bosquets, zones humides...); (iii) ponctuelle (mares, arbres isolés, rochers...). Une IAE est le lieu de vie permanent ou intermittent de groupes biologiques variés. Elle participe ainsi activement à la préservation de la biodiversité et à la mise en place de la Trame Verte et Bleue pour la connectivité des milieux en permettant la circulation des espèces et le brassage génétique, garant de l'adaptation au changement climatique. L'IAE participe également à l'accomplissement de tout ou partie du cycle de l'eau, du carbone qu'elle contribue à stocker, de l'azote et de tous les autres éléments minéraux, futurs nutriments des micro-organismes et des plantes."

Inventaire naturaliste

Démarche méthodique en vue de lister les espèces présentes dans un endroit donné. Ex. faune/flore sur le territoire d'une intercommunalité en vue d'établir sa Trame verte et bleue ou sur espace naturel sur lequel est envisagé un projet d'aménagement.

K

Kelvin

Unité de base de température thermodynamique. Il est aussi utilisé pour définir la température de couleur d'une lampe ou d'une ampoule (symbole K).

L

Lagune

Étendue d'eau généralement peu profonde séparée de la mer par un cordon littoral. Souvent constitué de sable fin, ce cordon se modifie naturellement, il est vulnérable aux assauts de la mer (tempêtes, tsunamis) et à diverses formes d'artificialisation. Les lagunes sont parfois appelées étangs littoraux.

LED

Light-emitting diode (« diode électroluminescente »). Technologie de lampe développée récemment et reconnue pour son efficacité énergétique. Mais les LED émettent naturellement plus de lumière bleue qui est néfaste pour la vie. Des modèles de LED de meilleure qualité permettent de rééquilibrer cela. Il existe des LED "ambrées" de température de couleur plus chaude.

Lentique

Désigne un biotope et les êtres vivants propres aux écosystèmes d'eaux calmes à renouvellement lent (lacs, marécages, étangs, mares, etc.), par opposition aux milieux d'eaux courantes qui correspondent aux écosystèmes lotiques.

Littoral

Bande de terre constituant la zone comprise entre une étendue maritime et la terre ferme, le continent, ou l'arrière-pays.

Longueur d'onde

C'est la périodicité spatiale des oscillations de l'onde. Les longueurs d'onde de la lumière visible se situent entre 400 et 700 nanomètres. Et chaque couleur de la lumière visible est caractérisée par un intervalle de longueur d'onde. Ainsi, au sein de ce spectre une longueur d'onde élevée correspond au rouge et une longueur d'onde faible au violet et au bleu.

LPO

Ligue pour la protection des oiseaux. Association reconnue d'intérêt public impliquée dans la préservation des oiseaux et de manière générale de l'environnement.

Lucifuge

Qui est repoussé par la lumière, la fuit. Adjectif qualifiant les individus à phototactisme négatif.

Luminance

La luminance est une grandeur correspondant à la sensation visuelle de luminosité d'une surface. C'est l'intensité lumineuse rapportée à une surface apparente qui émet ou réfléchit la lumière. La luminance est exprimée en candela/m² et se mesure à l'aide d'un Luminance-mètre. La luminance caractérise relativement bien la perception de luminosité d'un observateur (ressenti par l'œil) et donc l'éblouissement et le contraste. Plus l'intensité sera forte et la surface de réflexion ou émettrice faible, plus le risque d'éblouissement sera important.

Luxmètre

Appareil servant à mesurer l'éclairement.

M

Mangrove

Forêt présente dans la zone intertidale (zone comprise entre les deux niveaux des marées, basses et hautes), les estuaires et les lagunes en zone tropicale.

Marais

Milieu humide de type particulier caractérisé par une gestion effective des niveaux d'eau et un entretien régulier des digues et des chenaux, conditions indispensables pour que ces milieux humides d'origine anthropique conservent leur caractère humide et leurs qualités. Les marais n'ont pas de définition réglementaire mais les juges ont précisé que la présence du mot "marais" dans l'appellation d'un lieu était suffisant pour être qualifié de marais. Beaucoup ont été pris sur la mer et nécessitent l'intervention de l'Homme pour les maintenir en l'état.

Mare

Milieu aquatique stagnant généralement peu étendu et peu profond, avec végétation bien développée résultant d'une richesse en matière organique.

Martelage

Le martelage forestier consiste au marquage des arbres fait à l'aide d'un marteau forestier qui comporte un côté tranchant pour enlever un bout d'aubier jusqu'au bois, afin de faciliter le marquage avec l'autre côté du marteau portant un signe distinctif (poinçon, sceau). Le marquage des arbres est une opération courante de gestion forestière et de sylviculture utilisée. Le marquage des arbres est utilisé pour garantir que les entrepreneurs forestiers coupent les bons arbres afin de maximiser l'efficacité d'un traitement sylvicole prescrit pour le peuplement par un agent forestier.

Matière organique

Matière fabriquée par les êtres vivants (végétaux, animaux, champignons et autres décomposeurs dont micro-organismes). Elle compose leurs organes (tige, coquille, muscles, etc). Elle compose donc la biomasse vivante et morte au sein d'un cycle décomposition/biosynthèse où une partie de cette matière est fossilisée (charbon, pétrole, gaz), minéralisée ou recyclée dans les écosystèmes et agro-écosystèmes.

Métapopulation

Concept écologique qui définit un ensemble de populations d'individus d'une même espèce séparées spatialement ou temporellement et étant interconnectées par la dispersion d'individus qui se déplacent d'une population à une autre. Ex : à l'échelle d'une vaste région, les cerfs des différents massifs forestiers peuvent appartenir à ce même ensemble grâce à la dispersion des jeunes qui, issus d'une population donnée, vont grandir dans une autre population et s'y reproduire.

Micro-organisme

Être vivant microscopique tel que les bactéries, les virus, les champignons unicellulaires (levures), et les protistes.

Micromammifère

Petits mammifères (carnivores, rongeurs, insectivores, etc.) regroupés dans cette catégorie particulière en raison de leur petite taille.

Migration

Déplacement souvent saisonnier de certains animaux entre une aire de reproduction et une zone inter-nuptiale (hivernage, hibernation, grossissement, maturation sexuelle,...) parfois très éloignée.

Milieu

Environnement particulier, caractéristique et nettement délimité.

Monoculture

En agriculture, il s'agit de la culture d'une seule espèce de plante (la monoculture du riz, du blé, du maïs, du tabac, de la vigne,...). Ce concept s'oppose à la polyculture et n'est généralement pas recommandée sur le plan agronomique. En effet, le retour de la même culture sur les mêmes parcelles plusieurs années de suite peut entraîner des effets négatifs par suite de l'épuisement de certains éléments nutritifs du sol et par le développement excessif de certains ennemis des cultures (parasites, ravageurs, maladies...). Elle peut aussi être une gêne pour la biodiversité, si une espèce choisie est développée dans des quantités trop importantes, elle peut perturber un écosystème.

Mouille

Aussi appelée fosse, c'est un secteur d'un cours d'eau caractérisé par une faible pente, une hauteur d'eau supérieure à celle de l'ensemble du lit du cours d'eau, et à une plus faible vitesse d'écoulement de l'eau.

N

Nappe phréatique

Eau souterraine imprégnant des sédiments perméables, constituant la réserve d'eau alimentant par gravité sources et rivières. C'est également la source de nombreux pompages pour l'alimentation humaine.

Natura 2000 (réseau)

Réseau écologique européen de sites naturels (ZPS et ZSC) désignés en application de la directive "Habitats" et visant à la conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans un cadre global de développement durable prenant en compte les pratiques socio-économiques.

NINOX

Appareil de mesure permettant des relevés automatisés de la brillance du ciel nocturne sur de longues périodes. Les valeurs sont données en magnitude par seconde d'arc au carré (unité correspondant à la luminance). L'analyse statistique des données collectées permet de caractériser la qualité du ciel étoilé d'un site donné.

Nomenclature binominale

En taxonomie (botanique, zoologie, mycologie, etc.), désigne la combinaison de deux mots servant à désigner une espèce. Le premier mot, le nom générique, circonscrit un genre ; le second, indissociable du nom générique, sert à désigner l'espèce au sein de ce genre. Ex. *Canis lupus* pour le loup ou *Homo sapiens* pour l'espèce humaine.

O

Obstacle

Élément d'origine anthropique ou partie de territoire anthropisé qui a pour conséquence de fragmenter les habitats en étant difficilement franchissable par certaines espèces (ou en retardant leur trajet). Il peut être ponctuel, linéaire ou surfacique et de diverses natures (infrastructure, barrage, milieux dégradés, paysages simplifiés, sols artificialisés ou anthropisés, pollution lumineuse, chimique, sonore, etc.).

Obstacle à l'écoulement

Un obstacle à l'écoulement est un ouvrage lié à l'eau qui est à l'origine d'une modification de l'écoulement des eaux de surface (dans les talwegs, lits mineurs et majeurs de cours d'eau et zones de submersion marine). Seuls les obstacles artificiels (provenant de l'activité humaine) sont pris en compte.

Occupation des sols

Désigne la couverture de la surface des terres émergées et donc le type d'usage fait des terres par les humains. La mosaïque paysagère est cartographiée en identifiant les types homogènes de milieux : zones urbanisées, zones agricoles, forêts ou landes, zones humides, etc. La précision peut être plus ou moins détaillée en terme de nombre de types (ex forêt mais qui peut être décliné en types plus précis : forêt feuillue, forêt résineuse, forêt mixte) et en terme d'échelle (la plus petite surface représentée peut aller de 25 ha à de quelques centaines de m²).

On peut citer par exemple, la carte d'occupation des sols est produite par le Centre d'Expertise Scientifique sur l'occupation des sols (CES OSO), composante du pôle national THEIA de données et de services sur les surfaces continentales (www.theia-land.fr). Cette donnée couvre l'ensemble du territoire métropolitain. Produite chaque année, sa nomenclature comprend 17 à 23 classes. Son principal avantage en comparaison avec d'autres cartes d'occupation du sol existantes est son exhaustivité territoriale et sa fraîcheur ainsi que sa gratuité.

Odonate

Les odonates (Odonata) sont un ordre d'insectes à corps allongé, dotés de deux paires d'ailes généralement transparentes, et dont les yeux composés généralement volumineux leur permettent de chasser efficacement leurs proies. Ils sont aquatiques à l'état larvaire et terrestres à l'état adulte. Cet ordre regroupe les demoiselles (dont les ailes se referment en toit au repos) et les libellules stricto sensu (dont les ailes sont à plat au repos).

Orthophotographie

Les orthophotographies ou orthoimages sont des images aériennes ou satellitaires de la surface terrestre rectifiées géométriquement et égalisées radiométriquement. Ces images se présentant sous forme de dalles couvrant une zone de la Terre peuvent être géoréférencées dans n'importe quel système de coordonnées. Elles servent de fonds cartographiques dans les Systèmes d'information géographique.

P

Parc national

Créés en 1960, ils sont aujourd'hui régis par le code de l'environnement : « il peut être créé à partir d'espaces terrestres ou maritimes, lorsque le milieu naturel, particulièrement la faune, la flore, le sol, le sous-sol, l'atmosphère et les eaux, les paysages et, le cas échéant, le patrimoine culturel qu'ils comportent présentent un intérêt spécial et qu'il importe d'en assurer la protection en les préservant des dégradations et des atteintes susceptibles d'en altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution. Il est composé d'un ou plusieurs cœurs ainsi que d'une aire d'adhésion ». Il existe 11 parcs nationaux en France actuellement.

Parc naturel régional (PNR)

Créés en 1967, les Parcs naturels régionaux sont créés à l'initiative des Régions pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé Parc naturel régional un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable (sa charte), fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel et validé par le ministre en charge de l'écologie. 56 parcs naturels régionaux en France représentent 15 % du territoire français, plus de 4400 communes, plus de 9,3 millions d'hectares et près de 4,1 millions d'habitants.

Passage à faune

Un passage à faune est un ouvrage construit ou aménagé pour permettre le franchissement d'une infrastructure linéaire de transport (route/autoroute, voie ferrée, canal) par la faune. On distingue les « passages toute faune » de grande taille qui permettent le franchissement d'un grand nombre de cortèges faunistiques de la grande et la petite faune, des « passages petite faune » plus spécifiquement réservé aux plus petits animaux. Ils peuvent laisser le passage sous l'infrastructure (passage inférieur) ou au-dessus de l'infrastructure (passage supérieur).

Passe à bassins successifs

Aménagement sur un cours d'eau composé de différents bassins reliés entre eux où l'eau est plus lente. Ce dispositif permet aux poissons de passer un obstacle en le contournant lors de la remontée du cours d'eau. La disposition des bassins permet d'avoir des phases de repos au cours de la remontée.

Passe à macro-rugosité

Dispositif constitué d'un revêtement présentant des reliefs marqués pour passer un obstacle lors de la remontée d'un cours d'eau. Les reliefs permettent à certaines espèces comme les anguilles de prendre appui et de passer l'obstacle.

Passe à poissons

Dispositif permettant aux poissons de franchir un obstacle créé par les humains sur un cours d'eau, tel qu'un barrage ou un seuil.

Paysage

Selon la convention européenne à Florence en 2000, il s'agit d'une "partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations".

PCAET

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est obligatoire pour toute intercommunalité à fiscalité propre (communauté de communes, d'agglomération, urbaine ou Métropole) de plus de 20 000 habitants. Il définit et met en œuvre sur son territoire les objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat. Pour cela, il définit des objectifs stratégiques et opérationnels pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter, dont en développant les énergies renouvelables, en maîtrisant la consommation d'énergie, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique, tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques sur les court, moyen et long termes.

Pesticide

Produits issus de l'industrie chimique, permettant de lutter contre un type d'organisme considéré comme nuisible à l'homme ou à ses activités. Les produits phytosanitaires, les anti-moustiques, les raticides en font partie.

Phéromone

Substance chimique comparable aux hormones, émise par la plupart des animaux et certains végétaux, et qui agit comme un message entre les individus d'une même espèce (mais on découvre depuis quelques années que ces messages sont aussi « compris » par d'autres espèces). Une phéromone transmet notamment des informations qui influencent la physiologie et les comportements (sexuel, maternel, agression, agrégation, pistage...).

Philopatrie

La philopatrie est la tendance de certains individus à rester ou à revenir instinctivement à l'endroit où ils sont nés, pour se reproduire (sur terre ou dans l'eau). Il existe généralement une tendance propre à l'espèce mais chaque individu peut avoir ensuite une certaine variabilité individuelle.

Photon

Particule élémentaire. Médiateur de l'interaction électromagnétique et donc notamment de la lumière

Plante hôte

Certaines espèces d'insectes (des papillons surtout) sont liées à une ou à quelques espèces de plantes en particulier: Ils pondent leurs oeufs sur cette espèce de plante seulement et les larves se nourrissent uniquement de cette plante, on l'appelle la plante-hôte de l'insecte.

PLU

En France, le plan local d'urbanisme (PLU), ou le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. Véritable projet global d'aménagement de la ou des commune(s), il comprend notamment un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et un règlement qui précise les règles d'urbanisme qui s'appliquent à tous les projets de construction pour chaque zone du territoire concerné. Il doit prendre en compte les continuités écologiques grâce à différents outils.

Point (ou zone) de conflit

Obstacle particulier habituellement causé par une infrastructure linéaire de transport (routes, voies ferrées, canaux...), une urbanisation ou par la pollution lumineuse qui, tout en pouvant être franchi par la faune, occasionne une certaine mortalité (notamment par collision) et accidentologie.

Point noir

La notion de point noir fait référence à un point de conflit ou un obstacle particulier au déplacement de la faune.

Police de l'eau

Les polices de l'eau, qu'elles soient administratives ou judiciaires, ont pour objectifs de préserver ou de retrouver des milieux et une ressource en eau de qualité, mais aussi de concilier les différents usages de l'eau, parfois antinomiques.. En savoir plus :

<http://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Gestion-de-l-eau/Pour-tout-savoir-sur-la-Police-de-l-eau/Qu-est-ce-que-la-police-de-l-eau>

Police de l'environnement

On appelle police de l'environnement l'ensemble des polices administratives et judiciaires ayant trait à l'environnement naturel : eau, forêt, espaces protégés, pêche, chasse, mer, etc. De nombreux organismes sont impliqués dans ces polices de l'environnement sur des sujets qui dépendent de leurs prérogatives (ex : Office national de forêts, gestionnaire d'un espace naturel protégé, etc.). L'Office français de la biodiversité contribue à l'exercice des polices relatives à l'eau (pollution de la ressource, atteinte aux zones humides ou littoral), aux espaces naturels, à la flore et la faune sauvage (espèces gibier ou protégées, lutte contre les trafics d'espèces), à la chasse (contre-braconnage, renforcement de la sécurité à la chasse) et à la pêche.

Pollinisation

Du latin *pollen* ("farine"). Transport des grains de pollen entre une étamine et un ovule ou un stigmate entre une même fleur ou plante (auto-pollinisation) ou entre deux plantes de la même espèce (pollinisation croisée). La pollinisation peut être assurée par le vent ou par des vecteurs, majoritairement des insectes en France.

Pollution lumineuse

Générée par les éclairages artificiels (lampadaires, panneaux lumineux, phares...), elle augmente à un rythme important. Elle a de nombreux impacts sur la biodiversité, aussi bien sur la faune que sur la flore. Elle a également des impacts sur la santé humaine. Elle peut être la conséquence de la lumière directe (éblouissements, lumières intrusives...), de la luminosité ambiante et des lumières projetées (au sol, sur les feuillages, dans l'eau) ou de la lumière diffuse dans l'atmosphère (halo lumineux des villes par exemple).

Population

En écologie et plus particulièrement en biologie des populations, ainsi qu'en génétique des populations, elle désigne l'ensemble des individus d'une même espèce qui occupe simultanément le même milieu.

PPEANP

Le Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP) est délimité précisément à la parcelle par le Département sur la base d'une étude qui définit l'état initial et identifie les bénéfices attendus de son institution sur l'agriculture, la forêt et l'environnement. Toute modification ayant pour effet d'en retirer un ou plusieurs terrains ne peut intervenir que par décret. Cet espace est assorti d'un programme d'actions qui associe les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs au premier rang desquels les agriculteurs.

Prairie humide

Zone constituée d'une végétation herbacée présente en général à proximité des cours d'eau (prairie en zone alluviale), parfois dans une dépression (dépressions limoneuses, dépressions en montagne, prairies humides dunaires). Il s'agit d'une végétation herbacée parfois inondée qui se maintient à l'état herbacé le plus souvent, par l'entretien réalisé par la pratique agricole (fauche, pâturage).

Prairie permanente

Le terme de prairie permanente recouvre des réalités différentes selon le point de vue. Pour les pouvoirs publics, c'est une surface déclarée en herbe de manière ininterrompue pendant plus de cinq ans (mais qui peut être retournée entre temps et re-semée). Pour les écologues, sous nos latitudes, les prairies permanentes correspondent à un couvert végétal herbacé installé depuis de nombreuses années. Elle est caractérisée par une grande richesse d'espèces végétales spontanées en équilibre écologique sous l'effet conjoint du milieu et des pratiques fourragères. Gérées de manière extensive, elles sont généralement riches en espèces végétales et en faune du sol. Depuis plusieurs le concours des prairies fleuries récompense des prairies permanentes remarquables par leur biodiversité.

Source ; Jean-Pierre Theau, Jean-Philippe Choisis. 2016. Prairie permanente : Définition. Dictionnaire d'Agroécologie, <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/prairie-permanente/>

Puits de carbone

Au sens large, désigne un réservoir (naturel ou artificiel) qui absorbe du carbone en circulation dans la biosphère. Ce carbone est alors piégé dans de la matière vivante puis par la suite plus ou moins durablement séquestré dans de la matière organique morte ou dans une roche « biogénique ». En contribuant à diminuer la quantité de CO₂ atmosphérique, ils influent sur le climat planétaire et donc sur toutes les composantes de l'environnement qui dépendent du climat. Par exemple, une forêt peut être considérée comme tel.

R

Ravageur

Animal qui attaque les plantes cultivées, ou les récoltes stockées, en causant un préjudice économique au détriment des agriculteurs et donc des populations humaines.

Région

Structure la plus récente de l'administration locale française, les compétences propres de la Région concernent principalement l'aménagement du territoire, le développement économique, la formation professionnelle, la construction ou l'entretien des lycées, les transports ferroviaires de voyageurs. Il y a en France 17 régions dont 5 d'outre-mer.

Région biogéographique

Vaste zone qui présente des conditions écologiques relativement homogènes (climat notamment) avec des caractéristiques communes en termes de cortège d'espèces. Dans le cadre de la directive Habitats, l'Union Européenne en compte sept : alpine, atlantique, boréale, continentale, macaronésienne, méditerranéenne, annonique, littoraux de la Mer noire, steppique. La France est concernée par quatre de ces régions terrestres : alpine ; atlantique, continentale, méditerranéenne et deux marines.

Relanternage

Changement des lampadaires.

Remembrement agricole

Appelé depuis 2005 "Aménagement foncier agricole forestier et environnemental". Il s'agit d'une opération de restructuration foncière qui intervient à l'échelle communale ou intercommunale et implique de nombreux acteurs généralement dans l'objectif de constituer des exploitations agricoles d'un seul tenant sur de plus grandes parcelles afin de faciliter l'exploitation des terres. Il a conduit dans les années 1960 à 1990 à la destruction de haies dont la présence était jugée gênante pour le regroupement des parcelles. Les nouveaux aménagements prennent en compte l'intérêt des haies et proposent des replantations quand des haies doivent être arrachées.

Renaturation

Opération de génie écologique permettant à un milieu modifié et dénaturé par l'homme de retrouver un état proche de son état naturel initial.

Répartition (des espèces)

Répartition géographique de l'occurrence des espèces animales et végétales regroupées.

Réserve biologique intégrale

Les réserves biologiques sont un statut de protection spécifique aux forêts de l'État (domaniales) et aux forêts des collectivités (communes, départements, régions...), elles sont gérées par l'Office national des forêts (ONF). Une réserve biologique intégrée n'est l'objet d'aucune action sylvicole afin de laisser la forêt évoluer librement. Seules des coupes d'arbres dangereux pour la sécurité des sentiers éventuels la traversant peuvent être autorisées.

Réserve naturelle

Une réserve naturelle est une partie du territoire où la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière. Ce statut est un statut de protection fort attribué par décret. On distingue les réserves naturelles nationales (RNN), les réserves naturelles régionales (RNR) et les réserves naturelles de la collectivité territoriale de Corse (RNC). Chaque réserve fait l'objet d'un plan de gestion mis en œuvre par un gestionnaire (qui peut être une association, une collectivité, un organisme tel un parc naturel, l'ONF, etc.).

Réservoir de biodiversité

Ils sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. Ils comprennent tout ou partie des espaces protégés et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité (article L. 371-1 II et R. 371-19 II du code de l'environnement).

Résilience

Capacité d'un système (écologique ou autre) à retrouver après perturbation son état de fonctionnement antérieur.

Ripisylve

Étymologiquement du latin *ripa* la rive et *sylva* la forêt. Ensemble des formations boisées présentes sur les rives d'un cours d'eau (cf. forêt-galerie).

Roselière

Zone en bord d'étangs ou de marais où les roseaux constituent l'essentiel de la végétation. Ces formations abritent nids et couvées de nombreux oiseaux des marais et assurent une forte épuration des eaux.

S

SAGE

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin versant, aquifère...). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et il doit être compatible avec le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

Saproxylique

Du grec ancien *sapros* putride et *xulon* bois. Désigne une espèce qui réalise tout ou partie de son cycle de vie dans le bois en décomposition, ou des produits de cette décomposition. Une espèce saproxylique est associée à des arbres tant vivants que morts, il s'agit en majorité d'insectes (coléoptères notamment) et de champignons et bactéries.

Science participative

Également appelées sciences citoyennes, elles font appel aux citoyens pour collecter des données scientifiques en grand nombre sur des thèmes relevant le plus souvent des sciences naturelles

SCOT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Le Code de l'urbanisme fixe le régime des SCOT aux articles L et R.141-1 et suivants.

SDAGE

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) est un outil de planification élaboré à l'échelle d'un bassin hydrographique. Son contenu est défini à l'article L.212-1 du Code de l'environnement. Le SDAGE fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau, les objectifs de qualité et de quantité des eaux, les modalités de support des coûts liés à l'usage de l'eau, les aménagements et dispositions nécessaires pour prévenir et assurer la protection et l'amélioration de l'état des eaux et des milieux aquatiques, les sous-bassins hydrographiques pour lesquels un SAGE doit être réalisé ainsi que les délais de leur élaboration ou de leur révision. Il est élaboré tous les six ans par le comité de bassin.

Sédiment

Ensemble de particules minérales accumulées dans un même endroit et ayant, séparément, subi un transport. Ces particules peuvent, entre autres, provenir de l'érosion de roches ou résulter d'une activité biologique (accumulation de coquilles, etc.).

Service écosystémique

Bien ou service que l'Homme retire de la nature (ex. pollinisation des cultures par les insectes, lutte contre les inondations grâce aux zones humides etc.).

Seuil

Désigne généralement un obstacle de plus ou moins grande importance dans un cours d'eau, comme un barrage, qui peut être difficile ou impossible à franchir pour certaines espèces de poissons.

Site classé

La politique des sites a pour objectif de préserver les espaces de qualité et remarquables au plan paysager. Tous les travaux susceptibles de modifier l'état ou l'aspect des lieux d'un site sont soumis au contrôle du Ministre chargé des sites ou du Préfet du département. Un site classé est un site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave. Le classement concerne des espaces naturels ou bâtis, quelle que soit leur étendue. Cette procédure est très utilisée dans le cadre de la protection d'un "paysage", considéré comme remarquable ou exceptionnel.

Site inscrit

Un site inscrit est un espace naturel ou bâti de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui nécessite d'être conservé.

Solutions fondées sur la nature

Les Solutions fondées sur la nature (SFN) désignent les actions qui s'appuient sur les écosystèmes visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité. Elles se déclinent en trois types d'actions : - la préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique ; - l'amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines ; - la restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'écosystèmes.

Sous-écoulement

Écoulement qui se produit, sous une rivière, dans la masse de ses alluvions perméables.

Sous-trame

Sur un territoire donné, elle rassemble l'ensemble des espaces constitués par un même type de milieu (boisé, humide, milieux ouverts, cours d'eau, milieux littoraux...) et le réseau que constituent ces espaces plus ou moins connectés. Elle est composée de réservoirs de biodiversité, de corridors écologiques et, éventuellement, d'autres espaces qui contribuent à la former pour le type de milieu correspondant.

Spectre sonore

Le spectre sonore d'un son est le tableau ou la représentation graphique de l'ensemble des sons purs (partiels) qui composent un son. Un son pur est une vibration périodique de l'air à une certaine fréquence et une certaine amplitude.

SQM

Un sky quality meter (SQM) (ou instrument de mesure de la qualité du ciel) est un instrument utilisé pour mesurer la luminance du ciel nocturne. Il est utilisé, en général par les astronomes amateurs, pour quantifier l'aspect du halo lumineux de la pollution lumineuse.

SRADDET

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) est un schéma régional de planification qui fusionne plusieurs documents sectoriels ou schémas existants : schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), schéma régional de l'intermodalité (SRI), schéma régional climat air énergie (SRCAE) et SRCE. Le SRADDET a été institué par la loi NOTRe dans le contexte de la mise en place des nouvelles Régions (en 2016).

SRCE

Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) est en France un schéma d'aménagement du territoire et de protection de certaines ressources naturelles (biodiversité, réseau écologique, habitats naturels) et visant le bon état écologique de l'eau imposé par la directive cadre sur l'eau. C'est un document cadre élaboré dans chaque région, mis à jour et suivi conjointement par la région (Conseil régional) et l'État (préfet de région) en association avec un comité régional Trame verte et bleue. Les SRCE sont en train de disparaître en tant que tels pour être intégrés aux SRADDET, sauf en Île-de-France où le SRCE perdure. Ils restent cependant une base de connaissance importante.

Stratégie régionale pour la biodiversité

Les Régions déclinent dans leur Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) les orientations de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Les SRB visent notamment à restaurer, préserver et protéger les ressources naturelles vivantes et les services écosystémiques rendus par la biodiversité. La SRB est élaborée de manière concertée et s'adresse à l'ensemble de acteurs, publics et privés, du territoire régional.

Syndicat de rivières

Un syndicat de rivière est un établissement public de coopération intercommunale compétent pour une gestion cohérente d'un cours d'eau et de ses affluents, sur tout ou partie d'un bassin versant. Les actions menées sont, entre autres, d'assurer le libre écoulement des eaux tout en préservant la biodiversité (restauration des milieux, travaux d'entretien...), respecter les usages et les droits d'eau tout en transcrivant sur le terrain les orientations nationales et européennes.

T

Taxon

Unité quelconque (famille, genre, espèce, etc.) de la classification zoologique ou botanique. L'espèce constitue le taxon de base de la classification systématique.

Température de couleur

Traduit la proportion de bleu et de rouge dans le spectre lumineux. Elle est exprimée en Kelvin (K). Plus sa valeur est élevée (ex. 3000 K et au-delà), plus la température est dite "froide". Il s'agit alors de lumière blanc-bleuté qui est plus néfaste pour la biodiversité. Plus sa température est faible (2400 K et en deçà) et plus elle est dite "chaude" et donc jaune-orangé, et elle est moins néfaste pour la biodiversité. Les lampes LED de 2000 K ou moins sont dites "ambrées" car elles présentent une couleur orangée.

Territoires engagés pour la nature

L'initiative « Territoires engagés pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Elle s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité. En savoir plus : <https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires>

Théorie des îles

Théorie posée par MacArthur et Wilson en 1967 qui observaient que la taille des îles et leur distance au continent influait sur la quantité d'espèces qu'elles hébergent. Plus l'île est grande et plus elle est proche d'un continent "source", plus elle héberge d'espèces. De cette théorie découle la compréhension des effets de la fragmentation des habitats : plus les fragments d'habitats sont petits et éloignés ou peu connectés aux "réservoirs de biodiversité", moins le nombre d'espèces qu'ils hébergent est important.

Tourbière

Zone humide caractérisée par la présence de sphaignes. En mourant, ces mousses s'accumulent progressivement pour former de la tourbe, un sol caractérisé par sa très forte teneur en matière organique, peu ou pas décomposée, d'origine végétale. La synthèse de matière organique y est plus importante que sa dégradation. Ces écosystèmes couvrent 3 % à 5 % des surfaces terrestres émergées, mais la biodiversité y est très élevée, et ils stockent le carbone de façon très efficace.

Trame

La "trame" est un ensemble de continuités écologiques, formées de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques. Il s'agit donc d'un "tissu" permettant aux espèces de vivre et se déplacer dans le paysage. La "trame verte et bleue" est le nom de la politique publique qui porte le projet de préserver et restaurer une telle trame à l'échelle de la France (à plusieurs échelles de territoires). Elle couvre ainsi les milieux terrestres (vert), humides ou aquatiques (bleue) et la dimension nocturne (noire).

Trame aérienne

Trame destinée à prendre en compte la présence d'obstacles situés dans la strate aérienne (éoliennes, lignes électriques, grands bâtiments, câbles, etc.) et pénalisant les déplacements de la faune volante (chauves-souris, oiseaux, insectes notamment).

Trame blanche

Trame destinée à prendre en compte la pollution sonore, à l'instar de la pollution lumineuse pour la Trame noire.

Trame brune

Trame destinée à prendre en compte les déplacements de la faune du sol et les obstacles pouvant se situer dans cette strate "inférieure" (canalisations, fondations, réseaux de transports etc).

Trame marine

Trame destinée à prendre en compte les déplacements dans les milieux marins.

Trame noire

Déclinaison de la Trame verte et bleue dans la dimension temporelle (alternance jour/nuit) destinée ainsi à résoudre le problème de la fragmentation des habitats causée par la lumière artificielle nocturne. Elle est l'ensemble des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Trame turquoise

Trame qui correspond aux espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent très fortement. Elle est propice à la circulation des espèces.

Trame verte et bleue

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements. La Trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'applique à l'ensemble du territoire national à l'exception du milieu marin.

U

Urbanisation

Désigne le processus, continu depuis la première révolution industrielle, de croissance de la population urbaine et d'extension des villes. Cette urbanisation engendre une destruction des habitats naturels et leur fragmentation.

Z

ZNIEFF

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Lancé en 1982, l'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Zone de collision

Secteur dans lequel des collisions entre véhicules et animaux traversant la voie ont lieu régulièrement.

Zone humide

Réglementairement, d'après l'article L211-1 du Code de l'environnement, « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Les zones humides sont importantes pour la préservation de la biodiversité constituent des réservoirs de biodiversité et/ou des corridors écologiques.